

CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

sur le préavis municipal n° 06/19
relatif au rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2018

Date de la séance : 8 avril 2019.

Membres présents de la commission : Mmes Anne-Marie Badel, Fabienne Gregersen, Elena Sagalaeva, MM. Denis Currat, Jörg Schorr et Markus Seitz-Schulze-Rouat.

Membres présents de la municipalité : Mmes Katia Gashi et Maria Krasnova, MM. Didier Lohri (syndic), Lorenzo Merlanti et Alexander Pacozzi.

Les membres de la Municipalité nous ont remis et présenté leur rapport de gestion de l'année 2018.

Nous remercions la Municipalité ainsi que les trois municipaux sortants pour leur engagement et pour les réformes entreprises.

Nous remercions également l'ensemble du personnel communal pour l'accomplissement de leurs tâches ainsi que la secrétaire municipale, Mme Monique Noiro, arrivée en fin d'activité professionnelle, pour son travail et dévouement.

En prémisses des constats de la commission, nous souhaitons souligner les différences de point de vue à la lecture du rapport de la Municipalité sur la gestion (Préavis 06/19) :

- Page 2, dernier paragraphe : le rapport mentionne des supposés travaux de la commission de gestion courant février 2018. Cependant les rapports sur la gestion 2017 ainsi que sur les comptes 2017 de la commission de gestion font état eux de travaux aux dates suivantes : 15, 24 et 30 mai 2018, ainsi que les 7, 12 et 18 juin 2018. Les problèmes relevés par la commission de gestion 2017 dans son rapport, se basent sur les retours donnés par les municipaux durant les séances et rencontres en mai et juin 2018 qui traitaient de la gestion des comptes 2017.

Conclusion :

La commission de gestion relève pour 2018 que :

1. Les travaux de la commission ont pu commencer plus tôt. La commission salue ce changement.
2. Qu'il n'y a pas de dépassement.
3. La situation de la piscine (9110.1 au bilan) continue de s'aggraver. Fin 2018, aucune solution n'a été présentée et la commission encourage vivement la Municipalité à travailler sur une solution avec le conseil d'administration de la Piscine de Bassins SA. Il semble que des modifications structurelles apporteraient une nette amélioration.
4. La Municipalité a fait le choix de ne pas fournir d'information sur l'activité des dicastères gérés par les municipaux démissionnaires, pour la période antérieure à leur départ.

En conséquence, la commission de gestion propose au Conseil Communal :
de donner décharge à la municipalité pour sa gestion de l'année 2018.

Fait à Bassins, le 12 juin 2019


Anne-Marie Badel


Fabienne Gregersen
(Rapporteur)


Denis Currat


Elena Sagalaeva


Jörg Schorr


Markus Seitz-Schulze-Rouat